



CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
LA TRINITÉ

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

<u>NOMBRE D'ADMINISTRATEURS :</u>	L'an deux mille vingt cinq
	Le mardi 8 juillet 2025
En exercice : 15	Le conseil d'administration du CCAS de LA TRINITE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au CCAS, sous la présidence de M. POLSKI Ladislav, Président.
Présents : 10	
Votants : 13	Date de la convocation du conseil d'administration envoyée le 1 ^{er} juillet 2025

OBJET : Création du poste de coordinateur d'espace de vie sociale

Présents :

M. POLSKI Ladislav
Mme MOUTON Adeline
Mme DEPAGNEUX-SEGAUD Isabelle
Mme NICOLETTI-DUPUY Rosalba
M. UGOLINI Gilles
M. ABEJAN Claude
Mme SIGNORIO Odette
Mme LEROY Evelyne
M. PIERRE Vincent
M. VESTRI Pierre

Excusés et représentés :

Mme DANIEL Sylvie représentée par Mme NICOLETTI-DUPUY Rosalba
Mme BERMOND Fabienne représentée par Mme DEPAGNEUX-SEGAUD Isabelle
M. PORTELLI Laurent représenté par M. UGOLINI Gilles

Absentes et non représentées :

Mme MARTELLO Isabelle
Mme TRABUCATTI Maryline

Secrétaire de séance :

Mme PERRISSIN Aurore

Envoyé en préfecture le 28/07/2025

Reçu en préfecture le 28/07/2025

Publié le



ID : 006-260602008-20250728-DEL2POSTECOORVS-DE



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du mardi 8 juillet 2025

N° 2

Rapporteur : **Monsieur Ladislas POLSKI, Président**

Objet : Création du poste de coordinateur d'espace de vie sociale

Classification : 4 – Fonction publique

Mes chers collègues,

VU le Code Général de la Fonction publique et notamment ses articles L313-1 et L332-8 ;

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics ;

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires de la Fonction Publique Territoriale ;

VU le Code de l'action sociale et des familles, notamment ses dispositions relatives aux Centres Communaux d'Action Sociale ;

VU la saisine du comité social territorial lors de sa séance du 1^{er} juillet 2025,

VU la délibération n°1 du Conseil d'administration du 8 juillet 2025 portant modification du tableau des emplois ;

Considérant que le développement d'un Espace de Vie Sociale constitue un levier important de cohésion sociale, de participation citoyenne et de soutien à la parentalité et à la vie associative locale ;

Considérant qu'il est nécessaire de renforcer les moyens humains du CCAS pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'animation du projet social de l'EVS ;

Considérant que la création d'un poste de Coordinateur Social est indispensable pour assurer ces missions en lien avec les partenaires, les habitants et les institutions ;



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du mardi 8 juillet 2025

N° 2

Rapporteur : **Monsieur Ladislav POLSKI, Président**

Objet : Création du poste de coordinateur d'espace de vie sociale

Classification : 4 – Fonction publique

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration décident :

- **Autoriser** la création d'un emploi permanent de Coordinateur d'espace de vie sociale à temps complet pour assurer la coordination de l'Espace de Vie Sociale.

Fait et délibéré à la Mairie de la Trinité les jours, mois et an susdits

Pour expédition conforme,

Le Président

Ladislav POLSKI



Vote du conseil d'administration :

Pour : 13

Contre : /

Abstention : /